

Alliance
Coopérative
Internationale

Notice Historique



BUREAUX DE "L'ÉMANCIPATION"
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE « LA LABORIEUSE »
Rue J.-B.-A. Godin, 7,

NIMES

—
1910



Alliance Coopérative Internationale

Notice Historique

Les débuts de l'*Alliance Coopérative Internationale* ne sont pas bien connus et il est grand temps de les faire connaître avant la réunion du prochain Congrès Coopératif de la Grande Bretagne, qui doit se tenir à Plymouth en 1910.

C'est à Plymouth que le projet d'Alliance a été présenté en 1886.

Nous ne reproduirons que les documents officiels sans y rien ajouter.

On verra la part prépondérante qu'à prise dans cette œuvre l'*Union Coopérative de France*.

Son délégué a été le même dans ces premiers Congrès, mais, pour n'avoir pas à prononcer trop souvent son nom, nous l'appellerons tantôt le *Délégué de l'Union Coopérative*, tantôt M. X., selon que la forme de la phrase le permettra. C'est le seul changement que nous ferons dans la reproduction des comptes-rendus officiels du Congrès.

18^e Congrès annuel coopératif tenu en 1886 au Guildhall à Plymouth 14, 15 et 16 juin, — Edité par E. V. Neale, secrétaire général. —

Manchester. Co-operative printing society. Balloon Street.

Délégation de France à Plymouth

M. E. V. Neale annonce que M. X., délégué de la France, est le représentant de l'*Union des Sociétés Coopératives de France*, au congrès desquelles M. Holyoake et lui ont pris part comme délégués de l'*Union Britannique*. Il espère que le présent Congrès enverra un délégué au prochain Congrès de l'*Union de France* (1) qui doit se tenir à Lyon, en septembre.

Le délégué de l'*Union des Sociétés Coopératives de France* a lu son rapport en excellent anglais et a été très applaudi.

Voici ce rapport :

« L'année dernière, à pareille époque, nous envoyions au Congrès réuni à Oldham les salutations fraternelles des coopérateurs de Nîmes et, en traversant la France, ces salutations rallièrent à elles celles des membres épars de la grande famille des coopérateurs français. — Il y eut alors comme un long frémissement qui dut s'étendre jusqu'à Oldham. — L'union française était née en tournant ses regards vers sa sœur aînée,

(1) L'*Union*, au début, portait le nom de *Fédération*.

dont les succès dans la voie coopérative de consommation ne sont pas contestables. — A ce moment même, la réunion d'un congrès à Paris fut décidée, et les coopérateurs rassemblés à Oldham furent invités à s'y faire représenter.

Pour montrer leur sympathie à leurs frères français, les coopérateurs anglais choisirent les plus dignes d'entre eux : Vansittart Neale, le dévouement et le désintéressement même, l'apôtre de toutes les nobles causes, et Acland Ce dernier, retenu par sa candidature au parlement, dut être remplacé, et l'on appela celui qui a immortalisé la mémoire des pauvres tisserands de Rochdale — j'ai nommé Holyoake.

Enfin, pour que les jeunes fussent représentés, Johnston, aux nobles et généreuses aspirations, vint accompagner ses aînés dans leur mission d'aide mutuelle internationale.

Ces noms resteront éternellement gravés dans nos cœurs, et nous n'oublierons jamais que MM. Vansittart-Neale, Holyoake et Johnston ont assisté à nos premières réunions, ont entendu nos premières paroles et vu nos efforts pour arriver à former un corps de tous ces membres de la coopération française, jusqu'à ce jour dispersés et sans liens. Ils ont

été les véritables parrains de la Fédération des Sociétés Coopératives de Consommation de France, et comme tels, au nom de mes compatriotes, je les salue et avec eux, les 600.000 coopérateurs (1) de la Grande-Bretagne, d'Ecosse et d'Irlande, qui sont représentés ici.

Hélas ! Messieurs, les coopérateurs français sont loin d'atteindre le nombre des vôtres, mais ils naissent à peine, et déjà leurs premiers efforts ont été couronnés de succès ; vous en jugerez par la statistique des sociétés de consommation de France, travail de notre secrétaire général à Paris.

En m'envoyant au milieu de vous, les coopérateurs, dispersés dans toutes les parties de la France, depuis Toulon, sur les bords de la Méditerranée, jusqu'à Cherbourg, sur les bords de la Manche, depuis Bordeaux jusqu'à Reims, mais réunis dans la même pensée, m'ont chargé de vous dire le prix qu'ils attachent à votre amitié et leur désir ardent de voir l'alliance entre les coopérateurs des deux pays à jamais établie. La nécessité de marcher ensemble s'est déjà fait sentir instinctivement des deux côtés de

(1) Ils sont 2,500,000 aujourd'hui.

la mer qui nous sépare; n'aviez-vous pas, en effet, l'année dernière, les délégués d'une autre forme de l'Association française : la forme productive. Et, s'ils étaient à Oldham, c'est que plusieurs d'entre vous étaient venus étudier les sociétés coopératives de production à Paris, et avaient exprimé le désir de recevoir en Angleterre la visite de leurs représentants.

Nous sommes aujourd'hui tous réunis et nous pensons que le moment est venu de resserrer plus étroitement les liens des coopérateurs des deux pays, afin de donner une vigoureuse impulsion aux idées pour lesquelles nous combattons.

Le but général de la coopération est d'améliorer les conditions des travailleurs, de faire disparaître progressivement et pacifiquement les trop grandes inégalités des richesses par l'épargne, l'aide mutuelle, la suppression des intermédiaires entre le producteur et le consommateur, enfin, par l'association du capital et du travail.

Chaque nation a adopté la forme coopérative convenant le mieux à ses aptitudes, et le perfectionnement de ces différents systèmes ne peut être amené que dans des réunions générales où les repré

sentants des différents pays peuvent se faire entendre.

Dans l'état où se trouve la coopération aujourd'hui, l'utilité des congrès internationaux me paraît démontrée, la présence de vos délégués à Paris et notre présence ici le prouvent.

D'ailleurs, Messieurs, je suis bien à l'aise dans ma démonstration ; je n'ai qu'à me reporter au Congrès de Derby, en 1884. — Voici ce que disait M. Cox, après avoir rendu compte de son voyage à Paris :

« Ne voit-on pas l'industrie devenir
» de plus en plus internationale et le
» commerce disperser ses comptoirs sur
» tout le monde, enchaînant plus étroite-
» ment les nations entre elles.

» L'entente des coopérateurs devra faire
» disparaître la concurrence avec toutes
» ses tromperies et tous ses crimes... » *et*
» *vous applaudissiez !* « Cette union de
» tous les peuples ne peut être opérée
» que par la coopération », *et vous applau-*
» *dissiez encore !*

» J'espère, » continuait M. Cox, « que
» les coopérateurs anglais accueilleront
» l'alliance des coopérateurs français
» avec l'enthousiasme que ceux-ci ont
» témoigné en la proposant ; il en ressor-

» tira le grand principe de la fraternité de tous les peuples !

» M. Mitchell, président de la grande société la *Wholesale*, d'Angleterre, vint appuyer chaleureusement la proposition, et M. Holyoake déclara qu'il fallait que le fait d'être coopérateur fut une recommandation dans tous les pays et qu'on devait arriver à l'usage d'envoyer, chaque année, une délégation à Paris aussi bien qu'en Amérique. »

La proposition, si bien accueillie par vous, il y a deux ans, je prends la liberté, moi, humble représentant de la Fédération des Sociétés Coopératives de France, de vous la refaire, en vous disant qu'il est grand temps de mettre cette alliance entre les coopérateurs français et anglais en pratique, et d'y appeler les coopérateurs des autres pays.

Je déclare que ce qui n'était qu'utile il y a deux ans, est devenu urgent aujourd'hui, et qu'il n'y a pas une minute à perdre.

Entendez-vous les cris de haine proférés sur tous les points du globe par certains employés contre leurs employeurs, excités quelquefois, hélas, par des meneurs, dont le seul mobile est la haine, et le seul but la destruction de tout ce qui

existe, avec l'espoir que de ces ruines il sortira quelque chose dont ils profiteront.

Voyez-les....., leurs efforts redoublent pour empêcher les bonnes intentions d'aboutir ; ils ne veulent pas entendre parler de ce qui pourrait résoudre le conflit à l'avantage des deux partis !

D'un autre côté, voyez la résistance souvent inconsidérée des employeurs. Combien, après des années de prospérité, pour quelques mois de crise, ferment leurs ateliers et abandonnent leurs ouvriers.

Folie d'un côté, égoïsme de l'autre.

Devons-nous voir indifféremment nos frères ouvriers se laisser aller à tous les entraînements de la passion, sans leur dire que les moyens qu'ils emploient les éloignent du but qu'ils veulent atteindre, tandis que les moyens pacifiques les y conduisent.

D'un autre côté, notre devoir n'est il pas d'engager les patrons à entrer, autant que possible, dans la voie des concessions, et à faire à leurs ouvriers une part équitable dans leurs bénéfices.

Nous ne prétendons pas atteindre cet âge d'or de la réconciliation du capital et du travail du premier coup, mais graduellement. C'est pourquoi les coopéra-

teurs doivent proposer l'arbitrage, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, comme le meilleur moyen de conduire à la paix sociale.

C'est dans ces tribunaux, chaque fois qu'ils y seront appelés, que les coopérateurs devront se faire entendre.

Mais que pourraient faire quelques hommes isolés ?

Quelle force, au contraire, n'auront-ils pas, s'ils font appel aux coopérateurs des quatre points du globe, et si ce corps immense est mû par une même pensée !

C'est pourquoi je propose comme moyen pratique, de nommer, pour trois ans, un Comité-Directeur de la coopération internationale qui siègera à Manchester.

1° Ce Comité entrera en correspondance avec tous les centres coopératifs en Europe, en Australie et en Amérique, pour les engager à appliquer les principes directeurs de la coopération, en s'interposant dans tous les conflits entre le capital et le travail. Ce Comité recommandera l'usage des tribunaux d'arbitrage et engagera les centres coopératifs à en favoriser l'extension ;

2° Le Comité invitera les centres coopé-

ratifs à se faire représenter dans les congrès, sinon par un délégué direct, si les distances sont trop grandes, du moins par un coopérateur, chargé de présenter un rapport sur l'état de la coopération du pays qu'il représente.

Cette Fédération Internationale, dont nous posons seulement les bases, donnera une force considérable à la coopération et aidera à son développement, en faisant connaître le but élevé poursuivi par nos sociétés coopératives.

Nous créerons ainsi un phare lumineux à une hauteur telle qu'il sera vu de tout le monde, il éclairera les obscurités sociales et montrera aux égarés leur route ; il permettra aux naufragés d'être recueillis, en donnant aux dévouements l'occasion de se produire ; enfin, un jour, grâce à l'intensité de sa lumière, les hommes pourront arriver au port et y trouver avec l'amour fraternel, la liberté et la justice et enfin la paix sociale et internationale.

• •

M. Acland remercie le délégué français de s'être exprimé en *anglais*. Cela lui évitera la peine de le traduire. Il prononce alors quelques paroles de bienvenue et continue en ces termes :

« Le mouvement d'union entre les deux pays tendra à une solution pacifique de toutes les difficultés dont sont menacées les nations de l'Europe.

» Les coopérateurs sont les adversaires des dettes et ils désireraient qu'on liquide rapidement les dettes nationales qui sont le résultat des guerres du passé .

» Les démocraties sont opposées à la guerre et plus les nations se rapprocheront les unes des autres pour coopérer ensemble, moins il y aura à craindre de conflits entre elles.

» Il y a quelques années nous avons entendu parler d'une *Internationale* qui avait alarmé certaines personnes ; nous désirons, dit Acland, fonder une internationale plus sage, plus pacifique, qui ne se laisse pas aller à la folie ou à l'égoïsme.

» Il accueillait favorablement la proposition de former une Union internationale qui servirait au développement de la coopération dans tous les pays ».

M. Sedley Taylor s'exprime en faveur du projet d'alliance, il ajoute que les coopérateurs anglais et lui-même ont beaucoup appris en France, dans les Associations de production et principalement dans celle de Leclaire.

Ces utiles enseignements leur ont permis d'éviter bien des erreurs.

Dans la préface du compte-rendu du

Congrès de Plymouth 1886, M. Vansittart-Neale s'exprime en ces termes :

« Nous avons entendu l'excellent discours du délégué de l'Union coopérative française ; c'est dans un esprit vraiment coopératif qu'il propose une Union internationale en vue du développement de la coopération. J'espère que ce projet d'Alliance Internationale prendra une forme précise et pratique au Congrès de Lyon, de manière qu'il puisse être pris en considération au Congrès de Carlisle et trouver sa place parmi les institutions coopératives. »

Congrès de Lyon (septembre 1886)

Extrait du compte-rendu

Séance d'inauguration. — M. Pin, président du Comité coopératif Lyonnais, dit en s'adressant aux délégués étrangers :

« En venant assister à nos travaux, vous nous donnez un haut témoignage d'intérêt, vous nous prouvez que tous les hommes de cœur, de quelque nation qu'ils soient, peuvent se rencontrer et se donner la main. Au Congrès de Plymouth, notre délégué préconisait l'alliance de tous les coopérateurs ; la présence à cette réunion des vétérans de la Coopération, MM. Vansittart-Neale et Vigano, nous permet d'augurer que notre deuxième Congrès verra se réaliser la généreuse pensée de notre dévoué compatriote. »

M. Gide dans son discours d'ouverture :

« Le Congrès de Paris a réalisé la fédération *nationale* ; nous voudrions que le Congrès de Lyon réalisât la fédération *internationale*. Une internationale ! le mot n'est pas nouveau, la chose non plus, et les socialistes de toutes nuances peuvent dire qu'ils l'avaient réalisée avant nous. Et lorsque Karl Marx a conçu l'idée de solidariser les efforts des travailleurs dans le monde entier, il a eu, en effet, une idée de génie.

» Toutefois nous n'acceptons cet héritage que sous bénéfice d'inventaire.

» Notre internationale à nous n'a pas pour but de remplacer la haine des peuples par la haine des classes et la guerre étrangère par la guerre civile. Surtout elle ne vise pas à supprimer la patrie. La négation de l'idée de patrie était le fond de l'Internationale de Karl Marx, et aujourd'hui encore nous entendons ceux qui s'inspirent de ses doctrines répéter que les ouvriers n'ont pas et ne doivent pas avoir de patrie. Alors, à qui donc appartient-elle la patrie ? En faites-vous donc le patrimoine des bourgeois ? Et après leur avoir reproché d'accaparer tous les biens de ce monde, êtes-vous donc disposés à leur laisser encore le monopole de tous ces biens inestimables qu'enferme le mot de patrie ? En vérité, vous leur faites trop d'honneur et ce n'était pas ainsi que raisonnaient les

hommes du peuple de 1793 ; pour eux, le mot de patriote était un mot sacré qu'on n'aurait pu railler sans jouer sa tête. Ici encore je retrouve dans cet étrange cosmopolitisme l'influence étrangère ; ce sentiment n'est pas né spontanément dans l'âme de notre peuple.

» Non ! nous ne voulons pas que notre Internationale implique la suppression de la patrie. Nous ne considérons pas comme inutile la distinction des nations.

» C'est divisée par nations et par Etats que l'espèce humaine depuis ses origines a marché dans la voie de la civilisation et, malgré les maux qu'elle a causés et qu'elle causera encore, cette division nous apparaît comme une des formes de cette lutte pour la vie qui assure le progrès. Restez donc Anglais, ouvriers d'Angleterre ; nous resterons Français ! Le monde aurait trop à perdre, même au point de vue de l'avancement de la question sociale, si ces grandes lumières venaient à s'éteindre ou à se confondre dans quelque nébuleuse.

» Mais, si nous ne voulons pas la suppression de la patrie, nous voulons l'association des peuples, ce qui est tout différent, car, de même que l'association coopérative n'a pas pour but l'annihilation des individus, mais au contraire le développement et l'utilisation de leurs facultés diverses, de même l'association des peuples ne doit pas avoir pour but de faire disparaître l'individualité de cha-

que peuple, mais au contraire de mettre en relief et d'utiliser les aptitudes diverses, l'originalité et le génie respectif de chacun d'eux. Chaque pays a sa manière particulière d'envisager les questions ouvrières comme toutes les autres questions et chacun peut faire son profit des qualités et même, oserai-je le dire, des défauts de ses voisins.

» Ainsi les Italiens sont très avancés dans la question d'épargne et de banques populaires ; ils nous instruiront. Ainsi les Anglais ont l'esprit pratique ; c'est une grande qualité ; ils nous en donneront un peu et cela nous fera grand bien. Nous autres, nous sommes un peu idéalistes, voire même utopistes ; c'est un défaut ; nous le communiquerons à nos amis les Anglais et cela ne leur fera aucun mal. ».

M. Acland, délégué anglais, s'exprime ainsi :

« Je puis vous affirmer, Messieurs, que toute tentative pratique ayant pour but de former une Fédération Internationale en vue du développement de l'instruction économique et du bien commun recevra de notre part le plus chaleureux et le meilleur appui.

» Enfin, si jamais les nations de l'Europe parviennent à secouer le fardeau des charges militaires, c'est à la volonté des travailleurs qu'on le devra.

» Les travailleurs, en effet, sont les

ennemis de la guerre et il y a plus à compter sur eux pour obtenir la paix que sur les agissements des diplomates.

» Plus l'alliance des coopérateurs sera étroite, plus aussi on assurera le bonheur et le progrès de tous les peuples ».

Vansittart Neale, secrétaire de l'Union Coopérative de la Grande Bretagne, dit alors :

« Qu'il peut assurer les coopérateurs français de l'entière sympathie des coopérateurs de la Grande-Bretagne dans cette œuvre d'union nationale que poursuit la Fédération des Sociétés françaises et de son désir profond que cette sympathie réciproque puisse aboutir à l'union coopérative internationale dont M. X... a exprimé le vœu au Congrès de Plymouth, vœu auquel M. Neale a donné son adhésion la plus complète. »

M. Vigano, doyen de la Coopération italienne, âgé de 80 ans, prononce des paroles très énergiques en faveur de l'union de tous les coopérateurs européens et ensuite du monde entier ; il espère arriver par l'alliance coopérative, œuvre essentiellement pacifique, à la suppression des armées permanentes, objet de dépenses énormes dans tous les pays.

M. Vigano proclame hautement que le Congrès de Lyon est un grand événement qui aura une efficacité extraordi-

naire. Malgré de grandes douleurs personnelles, il a cru de son devoir de venir à ce Congrès cimenter l'union entre les coopérateurs français, anglais et italiens, union qui donnera naissance aux Etats-Unis des Coopérateurs d'Europe.

M. Vigano termine son allocution par le cri de : Vive la France !

M. le professeur *Rabbeno*, deuxième délégué italien, donne des détails sur le fonctionnement des Sociétés coopératives en Italie et principalement sur les banques populaires ; il annonce que l'union générale des Sociétés coopératives italiennes sera, il l'espère, fondée le 10 octobre prochain.

« Et, à cette occasion, continue-t-il, vous, confrères français, vous contribuerez encore à la réalisation de la grande idée qui, manifestée au Congrès de Plymouth par votre représentant, fut accueillie avec enthousiasme par les coopérateurs anglais et qui excite au même degré l'enthousiasme des Italiens. L'idée de fonder une alliance internationale des Sociétés coopératives eut la même réception aujourd'hui quand elle fut expliquée par l'éloquente parole de votre président, l'éminent économiste M. Gide, et par celle de M. Acland.

» C'est noble ! c'est beau ! que ce grand peuple qui a écrit sur son glorieux drapeau les saintes paroles de : Liberté,

Egalité, Fraternité, soit le premier fondateur de la fraternité économique des peuples, dans le principe humanitaire de la coopération. *A vous, coopérateurs français, cette noble mission !* »

Le deuxième jour de ce Congrès, lundi 20 septembre, M. X... lit son rapport sur *l'Histoire de la Coopération anglaise*, à la suite duquel le Congrès adopte à l'unanimité :

« Le projet d'alliance internationale entre les coopérateurs anglais, français et italiens et l'envoi de délégués aux prochains Congrès de Milan et de Carlisle. »

Congrès de Carlisle 1887

Le délégué français, dans son discours, fait remarquer qu'au Congrès de Plymouth, il ne représentait que le Bureau de *l'Union Coopérative* ; aujourd'hui, il revient avec de pleins pouvoirs de toutes les Sociétés Coopératives Françaises rassemblées au Congrès de Lyon. Il est chargé officiellement de demander la création d'une Alliance Coopérative Internationale. « Vous aviez pensé, dit le délégué français, que la proposition faite à Plymouth d'une Alliance Coopérative Internationale n'avait pas un caractère assez officiel, maintenant, après le Congrès de Lyon, cette raison disparaît. »

« Les témoins ne manquent pas ici. Au Congrès de Lyon, se trouvaient votre dévoué secrétaire général, Vansittart Neale, accompagné d'Acland ; l'Italie était représentée par le doyen de la coopération Vigano et par Ugo Rabbeno ; la Suisse, par Pictet, de Genève. Je ne dois pas oublier votre compatriote, Sedley Taylor, le président de votre Congrès de Derby. »

Après avoir rendu un juste hommage à tous les grands citoyens de la coopération anglaise, le délégué français dit qu'il renouvelle sa demande de la constitution de l'Alliance Coopérative Internationale qui devra réaliser les plus hautes aspirations sociales en vue de faire régner dans le monde la paix sociale.

Il ajoute qu'à Lyon, quand le projet d'Alliance a été présenté, après la lecture de l'histoire des Pionniers de Rochdale, les délégués anglais, italiens, suisses et les coopérateurs français, dans un moment d'enthousiasme, se sont tous unis par la main pour mieux exprimer leurs sentiments de fraternité.

Il insiste donc sur la nécessité de former au plus tôt cette Alliance.

Il propose : 1° Que dans chaque pays trois coopérateurs soient nommés pour faire partie du Comité Directeur de l'Al-

liance chargé d'étudier toutes les questions sociales nationales et internationales ;

2° Que tous les journaux de la coopération de chaque pays réservent une page consacrée à l'étude des questions internationales en vue d'aboutir à une solution équitable de toutes les questions sociales.

Le Président du Congrès de Carlisle remercie le délégué français de l'*Union Coopérative* de son discours ; sa proposition sera mise en délibération dans une séance spéciale du Congrès.

Vote de l'Alliance

Le dernier jour de l'assemblée de Carlisle, M. Vansittart-Neale annonce :

« Qu'une réunion du Comité de l'Alliance Internationale a eu lieu pendant l'intervalle des séances du Congrès. A cette réunion assistaient : MM. Harper, Mitchell, Vansittart-Neale, Holyoake, M^{me} Imogène Fales, des Etats-Unis, et M. de Boyve. Il a été reconnu qu'il était urgent de fonder une Alliance Internationale pour arriver au développement des institutions coopératives et à la paix sociale.

» Les membres du Comité International pour l'Angleterre sont définitivement : MM. Acland, Harper, Holyoake, Mitchell et

Vansittart-Neale. Ils auront la faculté de s'adjoindre d'autres membres ».

M. Vansittart-Neale demande au Congrès de ratifier ces choix.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. (1)

Préface du compte-rendu du Congrès de Carlisle.

La préface du compte-rendu du Congrès de Carlisle, rédigée par Vansittart-Neale, secrétaire général de l'*Union Coopérative*, est largement consacrée à l'Alliance. Nous en détachons les points principaux :

« Le Congrès a décidé de préparer les moyens de développer cette Alliance coopérative internationale que le dernier Congrès a adoptée comme son enfant légitime ».

« Son premier soin doit être d'organiser une correspondance entre les Comités des différents pays et d'établir une statistique générale des œuvres coopératives. Il sera nécessaire dans la suite d'avoir un *organe coopératif* rédigé par des anglais, des français, des italiens et des allemands, dont les articles seront traduits

(1) Page 38 du compte-rendu du Congrès de Carlisle.

afin que chaque pays ait son édition spéciale.

Le but général à poursuivre doit être *le bien général de l'humanité*.

Et, à la fin de cette préface, nous lisons :

« J'espère que le temps réalisera un vœu que je fais en l'honneur du Congrès de Carlisle : C'est que l'histoire de la coopération, qui sera écrite par quelque imitateur de M. Holyoake, rappellera que ce Congrès a eu une place exceptionnelle parmi tous les autres Congrès, comme celui où l'idée de la coopération internationale a pris corps. Il dira aussi que la coopération anglaise a commencé alors à comprendre sérieusement la nécessité d'affirmer son programme et de préparer ses moyens d'action (1) en rejetant tout ce qui, dans l'œuvre de la production, est contraire aux vrais principes. »

Congrès de Tours (septembre 1887)

(Voir le compte-rendu)

M. Holyoake s'exprime ainsi :

« Un Congrès permet la coopération des idées et cette coopération ouvre toujours de nouveaux horizons. » « De même

(1) Page 84 du compte-rendu du Congrès de Carlisle. M. V. Neale fait allusion au magnifique discours d'ouverture de Holyoake, en faveur de la participation des ouvriers aux bénéfices et aux propositions faites dans ce sens par MM. Holyoake, Hughes et V. Neale.

que dans le monde physique l'union fait la force, dans le monde moral, l'union des idées, en donnant une nouvelle impulsion aux forces intellectuelles et morales, *permet de réaliser ce qui est juste sans spoliation et d'arriver à une meilleure distribution des richesses sans révolution* ».

« En donnant tout son essor au plan de coopération internationale que vous avez voté avec tant d'enthousiasme au Congrès de Lyon et dont votre délégué nous a esquissé les magnifiques contours à Carlisle, le pouvoir intellectuel, qui vient de l'union des idées, créera une nouvelle fraternité parmi les peuples et son couronnement sera *la paix industrielle* ».

Puis M. Vansittart-Neale ajoute :

« La société est divisée et se divise de plus en plus. Or, tout le monde sait aujourd'hui que les tempêtes de la mer peuvent être calmées par une petite couche d'huile répandue sur les flots. De même les tempêtes sociales peuvent être calmées par l'huile sociale. — Cette huile c'est l'Association. — *C'est elle qui fera tomber les vagues soulevées qui menacent aujourd'hui de submerger la civilisation. Il y a dans le système de l'association de quoi guérir les plaies sociales.* Si, jusqu'à ce jour, elle n'a pu réussir à les guérir complètement, c'est qu'elle n'a pas été appliquée comme elle doit l'être. ».

M. Ugo Rabbeno termine son discours

en exprimant une *conviction* et un *souhait* ! (1).

Ma conviction, dit-il, la voici : (Il s'agit de l'Alliance Coopérative).

«... Ma conviction est que cette alliance, à laquelle vous avez consacré une séance à Lyon, prendra une forme pratique à Tours et mon souhait est que, dans un temps rapproché, tous les peuples où la coopération existe en fassent partie ».

Nous ne pouvons passer sous silence les paroles du délégué russe, Nicolas Balline, qui avait chargé M. Gide de lire son discours :

« La Russie ne peut donner que des volontaires à l'Alliance Coopérative. Elle ne possède point, en effet, de centre coopératif excepté le Comité de nos Sociétés de Crédit Rural. Mais, quoique sans mandat spécial, je puis vous adresser au nom de tous les coopérateurs russes, depuis le premier jusqu'au dernier, cette cordiale salutation : les Russes aiment les Français.

» Nous nous sommes battus en Crimée, mais le sang versé, au lieu de nous séparer, nous a unis. Le Russe n'est pas rancunier ; nous avons même un proverbe qui dit : « Le mari qui n'a jamais battu sa

(1) Compte-rendu du Congrès de Tours, page 13.

femme ne l'aime pas ». Il y a du vrai là dedans, et voilà pourquoi nous sommes convaincus que les Français aiment aussi les Russes.

» C'est une affreuse chose que la guerre, et pourtant, aussi longtemps que ce monde n'est pas mûr pour la coopération, elle a ses bienfaits. Elle seule peut remuer les grandes masses d'hommes et faire pénétrer jusque dans leurs profondeurs des idées et des sentiments nouveaux qui servent à développer la vie sociale et la vie internationale ; elle apprend aux grandes nations à se connaître, en mal trop souvent, mais quelquefois aussi en bien ; elle prépare même quelquefois entre elles des relations fraternelles, nous en sommes ici les témoins.

» Mais c'est l'Alliance Coopérative internationale qui peut seule donner à ces relations leur signification réelle et leur forme définitive. Nous sommes heureux de savoir que c'est la France qui en a pris l'initiative, et d'ailleurs nous reconnaissons bien dans cette noble entreprise la marque caractéristique du génie français ».

Et il finit :

« Votre travail est grand, Messieurs, mais c'est la vie, et votre récompense sera grande aussi, car ce sera le monde tout entier. Vous avez avec vous partout des amis, des sœurs, des frères qui travaillent comme vous pour l'idée et qui

sont prêts à donner pour elle leur âme bienheureuse. Dieu aussi est avec les coopérateurs. Que pourraient leurs ennemis ? Je vois déjà le jour où l'Alliance Coopérative Internationale enverra des messagers de la bonne nouvelle jusque dans nos steppes qui ont vu passer tant de misères :

» Vive l'Alliance Universelle ! Vive la France qui en a été l'initiatrice ! »

» *Votre frère de la Russie Méridionale,*

NICOLAS BALLINE ».

Enfin M^{re} Imogène Fales, qui a assisté à la première réunion officielle du Comité International à Carlisle, fait son discours en expliquant le but de l'Alliance :

« Les coopérateurs croient que l'industrie sous forme d'association, la participation des ouvriers aux bénéfices sont destinées à prendre place dans la nouvelle ère sociale, et déjà, de différentes manières et sous des formes diverses, ces organisations nouvelles se répandent et absorbent graduellement les anciennes.

» Pour aider à cette transformation, l'Alliance coopérative internationale est nécessaire.

» Seul, le Comité d'Alliance internationale pourrait agir comme tribunal d'arbitrage entre le capital et le travail, et par son influence rendre plus facile le passage d'un système à l'autre.

» L'âge d'or de l'humanité, a dit Saint-Simon, n'est pas derrière nous, mais devant, et sera la résultante de l'amélioration graduelle de l'état social.

» Nos pères ne l'ont pas vu, mais nos enfants en jouiront un jour. Notre devoir est de travailler pour eux. »

Il nous faut maintenant abrégér, nous avons suffisamment indiqué quel était le but poursuivi par les fondateurs de l'Alliance Coopérative internationale.

La pensée dominante de Vansittart Neale était de faire adopter en Angleterre la participation des ouvriers aux bénéfices dans les industries de la Wholesale anglaise et dans toutes les associations de production.

Il croyait que le devoir de tout homme qui peut disposer de son temps est de chercher à hâter la solution des améliorations sociales nécessaires. Il mettait ses principes en pratique non seulement en se donnant tout entier au mouvement coopératif, mais encore en développant l'instruction et le bien-être parmi les travailleurs des villes et des champs.

Il croyait encore que l'alliance des citoyens intelligents, honnêtes et dévoués de tous les pays, était seule capable de

combattre avec succès l'alliance des révolutionnaires qui n'ont d'autre programme que le bouleversement général et la ruine de la société, sans aucun plan de reconstruction sociale pratique.

Le Comité de l'Alliance internationale a affirmé son existence de différentes manières :

En 1889, dans une lettre adressée à M. Vansittart-Neale et lue par celui-ci au Congrès d'*Ipswich* (1889), le délégué français de l'Union Coopérative, en s'excusant de ne pouvoir y assister, rappelle l'existence de l'Alliance Coopérative internationale conclue à Plymouth et ratifiée à Carlisle, à Lyon et à Tours. Il ajoute :

« Que la coopération n'a pas pour but la réalisation de gros dividendes, mais l'amélioration sociale et collective par une distribution de plus en plus équitable des richesses. Il exprime le désir que la Wholesale anglaise imite la Wholesale écossaise en donnant une part dans les bonis à ses ouvriers industriels. Il souhaite que le moment vienne bientôt où toutes les organisations coopératives seront établies sur les vrais principes coopératifs. »

Vansittart-Neale, après la lecture de

cette communication, prononça quelques paroles d'acquiescement et ajouta que quelque chose avait été fait dans la voie de l'Alliance Coopérative internationale :

« Il s'agit, a-t-il ajouté, de l'érection d'un monument sur lequel sont énumérés les résultats obtenus par la Coopération de la Grande-Bretagne et qui figure à l'exposition internationale de Paris.

» Cette construction a été faite sur la demande de M. Charles Robert, président de la Société de participation aux bénéfices, à Paris.

» La reproduction de ce monument, avec une courte notice, est distribuée par les soins de M. Ch. Robert dans le pavillon de la Société de participation. »

Deux années plus tard, en 1891, au Congrès de Lincoln, eut lieu une séance émouvante — celle où les coopérateurs anglais vinrent témoigner leur profonde reconnaissance à l'apôtre de la coopération anglaise, Vansittart-Neale, que son grand âge obligeait à renoncer à ses fonctions de secrétaire général de l'Union Coopérative.

Dans cette séance, un album contenant les portraits des principaux coopérateurs anglais fut offert au grand coopérateur ; de son côté, le Comité de l'Union française avait chargé ses délégués d'offrir

au principal fondateur de l'Alliance Coopérative internationale un album avec les photographies des membres du Comité Central français. Enfin, tous les chefs du mouvement coopératif anglais vinrent tour à tour exprimer à Vansittart Neale leurs profonds regrets de sa retraite et la haute estime qu'ils éprouvaient à son égard pour son dévouement et son désintéressement.

L'année suivante, en 1892, au congrès de Rochdale, deux délégués représentaient la coopération française : MM. Charles Robert et de Boyve.

M. Vansittart-Neale vint trouver ce dernier et lui dit :

« Notre alliance coopérative internationale fait peu de progrès et ne peut aboutir ; il ne peut en être autrement tant qu'elle dépendra plus ou moins de la Wholesale anglaise, dont je ne puis rien obtenir et qui continue à s'opposer à l'adoption du principe de la participation des ouvriers aux bénéfices. N'ayant rien à opposer dans ces conditions aux utopies révolutionnaires, nous ne pouvons les combattre efficacement. Il est donc urgent de rendre notre alliance coopérative internationale complètement indépendante ; profitons de la présence de Charles Robert, président de la Société de participation aux bénéfices, pour nous

entendre sur la rédaction d'un appel aux amis de l'industrie coopérative en participation.

» Nous nous réunirons chez Greening, avec Holyoake, Greenwood, directeur de la Société de production d'Hebden Bridge, qui sont de chauds partisans de nos idées communes. »

Cette réunion eut lieu, il fut décidé que l'Alliance deviendrait complètement indépendante.

Une circulaire fut rédigée par Vansittart Neale et signée par Edw. Owen Greening, George Jacob Holyoake, Thomas Hughes, Charles Robert, de Boyve, etc. ; elle faisait appel non seulement aux sociétés coopératives, mais à tous les partisans de la participation des ouvriers aux bénéfices.

Dans la pensée de V. Neale et de ses amis, l'Alliance Coopérative Internationale ne devait avoir rien d'hostile à la Wholesale anglaise, bien au contraire, mais elle devait se mettre à l'abri d'une influence trop directe de ses membres, hostiles à la participation.

Vansittart Neale mourut l'année même où cette circulaire fut rédigée.

L'Alliance Coopérative internationale vivait et ne pouvait disparaître. Les amis

fidèles du grand coopérateur se sont mis à l'œuvre et ont organisé le 1^{er} Congrès de l'Alliance qui s'est réuni à Londres, en avril 1898.

Depuis lors, les Congrès ont eu lieu tous les deux ans et, sous l'influence de M. Wolff, d'abord secrétaire puis président et avec l'appui des Wholesales, l'Alliance Coopérative internationale s'est développée et son idéal s'est élargi.

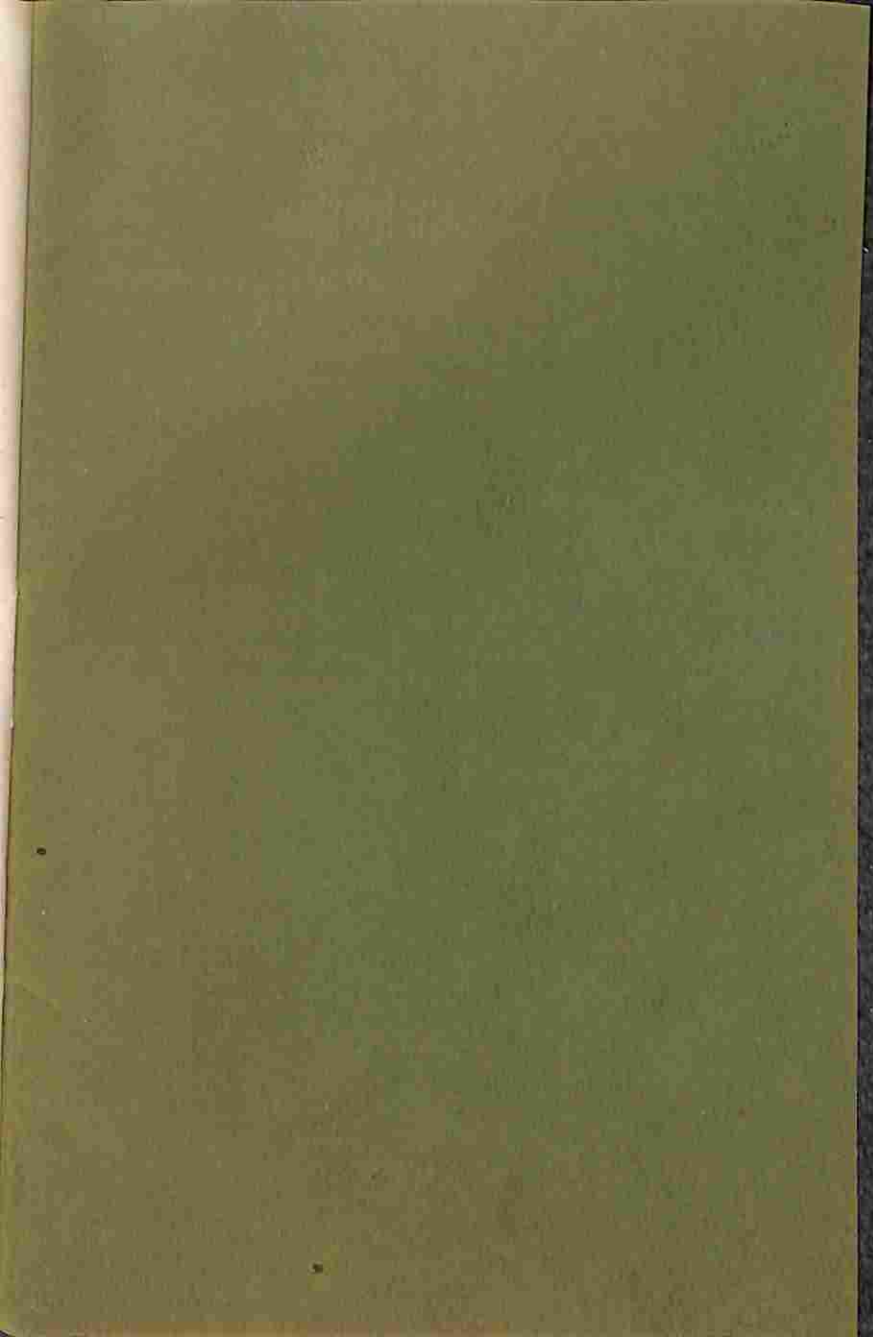
Le but poursuivi est la transformation, dans le monde entier, de l'état compétitif en état coopératif.

Le président actuel est M. William Maxwell, ex-président de la Wholesale écossaise, et le vice président M. Aneurin Williams, nouvellement élu membre de la Chambre des Communes (1910).

Les fondateurs de l'Alliance ont presque tous disparu — les autres, arrivés à la limite de l'âge, les auront bientôt suivis.

Les débuts de l'Alliance Coopérative internationale ne doivent pas être oubliés, d'autant plus que l'idée première est partie de l'Union Coopérative de France.

DE BOYVE.



L'Émancipation

Journal d'Économie Politique et Sociale

Organe du Mouvement Coopératif

Paraissant le 15 de chaque Mois

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

Charles GIDE, professeur d'Économie politique à l'Université de Paris.

Léon de SEILHAC, du Musée Social, Paris.

HUMBERT, professeur de Rhétorique, Paris.

RIST, professeur à l'École de Droit de Montpellier.

Directeur : **E. de BOYVE**

Administration : **La Laborieuse**, 7, rue Godin, Nîmes

Abonnements, France..... 2 50
Étranger..... 3 50
